



Service en ligne DEB mode DTI+

**Evolutions des fichiers
de type mappage, XML, Intracom et
Saisunic
à compter de janvier 2022**

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Date de création : 24/11/2021

Date de mise à jour 14/12/2021 (corrections en rouge - partie intracom - colonne longueur)

Sommaire

Changements fonctionnels à compter de la période de référence de janvier 2022.....	3
Lexique des termes et acronymes employés dans le document.....	5
Descriptif du format Intracom.....	6
Descriptif du format Saisunic.....	10

Changements fonctionnels à compter de la période de référence de janvier 2022

1/ Ajout de la variable additionnelle à l'expédition « pays d'origine » dans une réponse statistique

Intracom :

Pour les lignes de régime 21 ou 29, la nouvelle modalité « pays d'origine à l'expédition » est positionnée à l'emplacement 58 et 59

Saisunic :

Pour les lignes de régime 21 ou 29, la nouvelle modalité « pays d'origine à l'expédition » est positionnée à l'emplacement 114 et 115.

XML :

Utilisation de la balise <countryOfOriginCode> pour indiquer le pays d'origine à l'expédition comme à l'introduction.

Mappage :

La zone « pays de provenance » actuellement exploitée pour l'introduction est partagée avec la nouvelle donnée « pays d'origine à l'expédition ». Il conviendra d'ajouter dans votre fichier de données le pays d'origine sur chacune de vos lignes et de faire coïncider la zone dans l'écran de configuration de mappage avec la donnée ajoutée dans votre fichier. Cette modification de votre mappage devra avoir lieu courant janvier.

2/ Ajout de la variable additionnelle à l'expédition « numéro TVA d'identification du client » dans une réponse statistique pour les lignes de régime 29

Intracom :

Pour les lignes de régime 29, la nouvelle modalité « TVA acquéreur » est positionnée à l'emplacement 108 à 122 (emplacement identique au TVA acquéreur pour une ligne de régime 21).

Saisunic :

Pour les lignes de régime 29, la nouvelle modalité « TVA acquéreur » est positionnée à l'emplacement 71 à 85 (emplacement identique au TVA acquéreur pour une ligne de régime 21).

XML :

Utilisation de la balise <partnerId> pour indiquer l'identifiant TVA du client.

Mappage :

La zone de « identifiant TVA du partenaire étranger » est utilisée pour indiquer l'identifiant TVA du client pour les lignes de régime 29, comme pour les lignes de régime 21.

3/ Séparation à l'expédition des réponses statistiques et des états récapitulatifs fiscaux

Le chargement d'un fichier contenant des déclarations de 2021 et des déclarations de 2022 est actuellement à l'étude. Un complément d'informations sur la capacité du système à traiter ce type de fichier sera disponible prochainement.

XML – Intracom – Saisunic :

Lorsque les déclarants utilisent des fichiers constitués selon la norme XML, SAISUNIC ou INTRACOM, le choix du type de déclaration à créer au moment du chargement du fichier est effectué en fonction de la modalité du type de ligne inséré par le déclarant au moment de la création de fichier (SAISUNIC ou INTRACOM : voir « niveau d'obligation », XML : balise <DeclarationTypeCode>) :

- Type 1 réponse statistique : contient uniquement des lignes de régime 21 et 29
- Type 4 déclaration fiscale : contient uniquement des lignes de régime 20, 21, 25, 26 et 31 de tous montants
- Type 5 réponse statistique et déclaration fiscale : contient des lignes de tout régime. Cette importation conjointe ne concerne que les entreprises qui souhaitent que leur déclaration TVA soit strictement cohérente avec leur réponse statistique pour les flux en régime 21. Dans le cas contraire, il faudra constituer une déclaration de type 1 pour votre réponse statistique et une déclaration de type 4 pour votre déclaration fiscale.

La façon de charger un fichier restera identique au fonctionnement actuel.

Mappage :

Lorsque les déclarants utilisent des fichiers conformes à leur mappage, le choix du type de déclaration à l'expédition à créer au moment du chargement du fichier est effectué avec les boutons suivants :

- bouton expédition : fichier contenant exclusivement des lignes de régime 21 et/ou 29. Une réponse statistique est enregistrée.
- bouton livraisons : fichier contenant des lignes de tous régimes sauf de type 29 et de tous montants. Une déclaration fiscale est enregistrée.
- bouton expédition/livraisons : Fichier contenant des lignes de tous régimes. Une réponse statistique et une déclaration fiscale sont enregistrées. Cette importation conjointe ne concerne que les entreprises qui souhaitent que leur déclaration TVA soit strictement cohérente avec leur réponse statistique pour les flux en régime 21. Sinon, elles doivent importer séparément un fichier pour leur réponse statistique et un autre fichier pour leur état récapitulatif fiscal.

Lexique des termes et acronymes employés dans le document

C.I.S.D. : Centre Interrégional de Saisie et de Collecte des Données. Il en existe deux situés à Lille et Garges les Gonesse (anciennement Sarcelles).

DEB / Deb : Déclaration d'échanges de biens entre États membres de l'Union européenne.

Tiers-déclarant : Personne morale chargée d'établir les déclarations pour le compte d'une ou de plusieurs autres sociétés redevables de l'information statistique et fiscale. La personne dite « tiers déclarant » doit être expressément mandatée par le redevable. L'entreprise reste cependant responsable des données fournies. Les informations permettant l'identification de l'entreprise redevable de l'information doivent toujours être portées sur la déclaration.

La ligne entête, format Intracom ou Saisunic

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur
1 à 8	Type de fichier	Le mot SAISUNIC ou le mot INTRACOM	AN	8
9 à 12	Numéro d'habilité	Numéro fourni par les CISD permettant d'importer des fichiers.	AN	4
13 à 14	Mois de la période de référence	« MM », exemple : 01	AN	2
15	Flux	1 pour Introduction 2 pour Expédition 3 pour Fichier mixte	AN	1
16	Numéro de séquence		AN	1
17 à 23	Filler	Zone à blanc, i.e remplie du caractère espace.	AN	7
24 à 27	Date de constitution du fichier	« MMJJ », exemple : 1231	AN	4
28 à 41	Siren ou Siret	Numéro du compte habilité : N° SIRET ou SIREN + 5 blancs	AN	14
42 à 61	Numéro de télécopie	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
62 à 81	Numéro de téléphone	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
82 à 101	Nom du correspondant	20 caractères alphanumériques.	AN	20
102 à 136 ou 330	Filler	Zone à blanc	AN	35 ou 229

Descriptif du format Intracom

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration					
					A partir de janv. 20222			Avant 2022		
					4	1	5	4	1	
1 à 4	Filler	Zone à Blanc	AN	4						
5	Code flux	- 1 pour introduction - 2 pour expédition	N	1	O	O	N O	O	O	O
6	Indicateur de monnaie	Constante alphabétique : E	A	1	O	O	O	O	O	O
7 à 12	Numéro de déclaration	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros (non significatifs à gauche).	N	6	O	O	O	O	O	O
13 à 18	Numéro de ligne	Zone de 6 numériques cadrée à droite et par des zéros. Numéro de séquence unique par déclaration..	N	6	O	O	O	O	O	O
19 à 22	Filler	Zone à blanc	AN	4						
23 à 24	Clé du numéro de TVA	Zone de 2 caractères	AN	2	O	O	O	O	O	O
25 à 33	Partie Siren du numéro TVA	N° Siren de l'entreprise	N	9	O	O	O	O	O	O
34 à 38	Filler ou siret	Zone à blanc ou complément siret (5 derniers chiffres du Siret)	AN	5						
39 à 40	Département	Zone de 2 numériques indiquant selon le flux le département d'expédition ou de destination. - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O	O
41	Mode de transport à la frontière nationale	Zone de 1 numérique : Sinon zone à blanc.	AN	1	N	O	O(*)	N	O	O
42	Filler	Zone à blanc	AN	1						
43 à 44	Pays de provenance	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code du pays de provenance si exigible, -sinon zone à blanc	AN	2	N	O	O(*)	N	O	O
45 à 46	Nature de la transaction	Zone de 2 numériques - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O	O

Descriptif du format Intracom

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
47 à 57	Valeur	<p>Expédition : pour la réponse statistique de régime « 21 » Pour la déclaration fiscale de régime « 21,20,25,26,31 »</p> <p>Introduction : Régime « 11 »</p> <p>En Euros, 11 chiffres cadrés à droite et complétés par des zéros.</p>	AN	11	O	O	O	O	O
58 à 59	Pays d'origine à l'Expédition	<p>pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 ») Origine au sens douanier du terme.</p>	AN	2	N	O	O(*)	N	N
60 à 61	Filler	Zone à blanc depuis 2006.	AN	2	N	O		N	O
62 à 63	Régime	<p>A partir de janvier 2022</p> <p>Expédition : - régimes « 21 ou 29 » pour la réponse statistique à l'expédition - Régimes « 21, 20, 25, 26, 31 » pour la déclaration fiscale</p> <p>Introduction : Régimes « 11 ou 19 »</p> <p>Avant janvier 2022</p> <p>Expédition : - régimes « 21, 20, 25, 26, 31 ou 29 » pour la déclaration détaillée - Régimes « 21, 20, 25, 26, 31 » pour la déclaration simplifiée</p> <p>Introduction : Régimes « 11 ou 19 »</p>	N	2	O	O	O	O	O

Descriptif du format Intracom

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
64	Niveau d'obligation	<p>A partir de janvier 2022</p> <p>Expédition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - code « 1 » pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 ») - Code « 4 » pour déclaration fiscale (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 ») - Code « 5 » si réponse statistique à l'expédition ET fiscale (tous régimes d'expédition) <p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> « 1 » pour déclaration statistique <p>Avant janvier 2022</p> <p>Expédition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - code « 1 » pour la déclaration détaillée (régime « 21, 20, 25, 26 et 31 ou 29 ») - Code « 4 » pour la déclaration simplifiée (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 ») <p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> « 1 » pour déclaration détaillée 	N	1	O	O	O	O	O
65 à 72	Nomenclature combinée (NC8)	Zone de 8 numériques. - sinon zone à blanc.	AN	8	N	O	O(*)	N	O
73	Développement statistique NGP	Zone de 1 numérique obligatoire pour certaines nomenclatures - sinon zone à zéro.	AN	1	N	O	O(*)	N	O
74 à 83	Masse nette	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. - Masse exprimée en Kg. – si masse inférieure à 500 Gr. : servir 10 zéros. - si non exigée zone à blanc.	AN	10	N	O	O(*)	N	O

Descriptif du format Intracom

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
84 à 94	Valeur marchande de l'article	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros, prise en compte uniquement pour les régimes 19 ou 29 et à une fin de rétrocompatibilité. - sinon zone à blanc.	AN	11	N	O	O(*)	N	O
95 à 104	Unités supplémentaires	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. Si la zone doit être servie et que le nombre d'unités supplémentaires est inférieur à 1, mettre " 1 ". Si la zone n'est pas exigée : zone à blanc.	AN	10	N	O	O(*)	N	O
105	Filler	Zone à blanc.	AN	1					
106 à 107	Pays d'origine à l'introduction ou de destination finale à l'expédition	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code du pays : - d'origine à l'introduction - de destination finale à l'expédition - sinon zone à blanc	AN	2	N	O	O(*)	N	O
					N	O	O(*)	N	O
108 à 122	Numéro de TVA du partenaire étranger	Zone de 15 alphanumériques servie exclusivement à l'expédition. - 108 à 109 : 2 alphabétiques. Identifiant pays du numéro de TVA - 110 à 122 : code alphanumérique de longueur variable selon le code pays du numéro de TVA - sinon zone à blanc.	AN	15	O	O	O	O	O
123	Filler	Zone à blanc.	AN	1	O	O	O	O	O
124 à 129	Période de référence	Servie sous la forme MMAAAA (MM = Mois, AAAA = Année)	N	6	O	O	O	O	O
130 à 136	Filler	Zone à blanc	AN	7					

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 20222			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
1 à 24	Filler	Zone à Blanc, i.e remplie du caractère espace.	AN	24					
25 à 30	Période de référence	Servie sous la forme MMAAAA (MM = Mois, AAAA = Année)	N	6	O	O	O	O	O
31 à 36	Numéro de déclaration	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros (non significatifs à gauche).	N	6	O	O	O	O	O
37 à 42	Numéro de ligne	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros. Numéro de séquence unique par déclaration.	N	6	O	O	O	O	O
43 à 55	Numéro de TVA	Servie sous la forme FRxxxxxxxxnn FR : Constante ; xx : 2 caractères alphanumériques nn : 9 caractères numériques	AN	13	O	O	O	O	O
56 à 60	Complément Siret (facultatif)	Zone à blanc ou complément siret (5 derniers chiffres du Siret)	AN	5	O	O	O	O	O
61 à 70	Filler	Zone à blanc	AN	10	O	O	O	O	O

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
71 à 85	Code TVA du partenaire étranger	Zone de 15 alphanumériques servie exclusivement à l'expédition. - 71 à 72 : 2 alphabétiques. Identifiant pays du numéro de TVA. - 73 à 85 : code alphanumérique de longueur variable selon le code pays du numéro de TVA complétée par des blancs à droite. - sinon zone à blanc.	AN	15	O	O	O	O	O
86 à 92	Filler	Zone à blanc	AN	7					
93	Code flux	- 1 pour Introduction - 2 pour Expédition	N	1	O	O	O	O	O
94 à 96	Filler	Zone à blanc	AN	3					
97 à 98	Régime	A partir de janvier 2022 Expédition : - régimes « 21 ou 29 » pour la réponse statistique à l'expédition - Régimes « 21, 20, 25, 26 , 31 » pour la déclaration fiscale Introduction : Régimes « 11 ou 19 » Avant janvier 2022 Expédition : - régimes « 21, 20, 25, 26 , 31 ou 29 » pour la déclaration détaillée - Régimes « 21, 20, 25, 26 , 31 » pour la déclaration simplifiée Introduction : Régimes « 11 ou 19 »	N	2	O	O	O	O	O

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
99 à 101	Filler	Zone à blanc	AN	3					
102	Niveau d'obligation	<p>A partir de janvier 2022</p> <p>Expédition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - code « 1 » pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 ») - Code « 4 » pour déclaration fiscale (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 ») - Code « 5 » si réponse statistique à l'expédition ET fiscale (tous régimes d'expédition) <p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> « 1 » pour déclaration statistique <p>Avant janvier 2022</p> <p>Expédition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - code « 1 » pour la déclaration détaillée (régime « 21, 20, 25, 26 et 31 ou 29 ») - Code « 4 » pour la déclaration simplifiée (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 ») <p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> « 1 » pour déclaration détaillée 	N	1	O	O	O	O	O
103 à 110	Nomenclature combinée (NC8)	Zone de 8 numériques si exigible. - sinon zone à blanc.	AN	8	N	O	O(*)	N	O
111 à 112	Filler	Zone à blanc	AN	2					
113	Développement statistique NGP	Zone de 1 numérique obligatoire pour certaines nomenclatures. - sinon zone à zéro.	N	1	N	O	O(*)	N	O

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration					
					A partir de janv. 20222			Avant 2022		
					4	1	5	4	1	
114 à 115	Pays d'origine à l'expédition	pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 ») Origine au sens douanier du terme.	AN	2	N	O	O(*)	N	N	
116 à 146	Filler	Zone à blanc	AN	31						
147 à 148	Département	Zone de 2 numériques indiquant selon le flux le département d'expédition ou de destination. - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O	
149 à 150	Nature de la transaction	Zone de 2 numériques - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O	
151 à 153	Filler	Zone à blanc	AN	3						
154 à 157	Filler	Zone à blanc depuis 2006.	AN	4	N	N		N	N	
158	Filler	Zone à blanc	AN	1						
159 à 160	Pays de provenance	Zone de 2 caractères alphabétiques si exigible. - sinon zone à blanc	AN	2	N	O	O(*)	N	O	
161	Filler	Zone à blanc	AN	1						
162 à 163	Pays d'origine à l'introduction ou de destination finale à l'expédition	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code : - du pays d'origine à l'introduction - du pays de destination finale à l'expédition - sinon zone à blanc	A	2	N	N	O O	O(*) O(*)	N N	O O
164 à 172	Filler	Zone à blanc	AN	9						

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 20222			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
173	Indicateur de monnaie	Constante alphabétique : E	A	1	0	0	0	0	0
174 à 184	Valeur fiscale ou marchande	Expédition : pour la réponse statistique de régime « 21 » Pour la déclaration fiscale de régime « 21,20,25,26,31 » Introduction : Régime « 11 »	N	11	0	0	0	0	0
185 à 195	Valeur marchande de l'article	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros, prise en compte uniquement pour les régimes 19 ou 29 et à une fin de rétrocompatibilité. - sinon zone à blanc.	AN	11	N	0	0	N	0
196 à 205	Masse nette	Zone de 10 numériques cadrée à droite et par des zéros. - Masse exprimée en Kg. - si masse inférieure à 500 Gr. : servir dix 0 (zéro).	AN	10	N	0	0(*)	N	0
206 à 215	Unités supplémentaires	Zone de 10 numériques cadrée à droite par des zéros. - si la zone doit être réglementairement servie et que le nombre d'unités supplémentaires est inférieur à 1 saisir neuf 0 suivi d'un "1" - si non exigée zone à blanc.	AN	10	N	0	0(*)	N	0
216 à 262	Filler	Zone à blanc	AN	47					
263	Mode de transport à la frontière nationale	Zone de 1 numérique si exigible : - sinon zone à blanc.	AN	1	N	0	0(*)	N	0

Descriptif du format Saisunic

(*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 20222			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
264 à 330	Filler	Zone à blanc	AN	67					